

AVIS DE L'OCRCVM

Avis relatif aux sociétés Suspension

Destinataires à l'interne :
Affaires juridiques et conformité
Crédit
Haute direction
Pupitre de négociation

Personne-ressource :

Julie Macphail
Coordonnatrice des adhésions
416 943-6938
jmacphail@iiroc.ca

12-0071
Le 24 février 2012

First Leaside Securities Inc.

À la suite d'une audience en procédure accélérée tenue le 24 février 2012, à Toronto (Ontario), une formation d'instruction de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) a ordonné la suspension des droits et privilèges rattachés à la qualité de membre de First Leaside Securities Inc. Elle a également ordonné que First Leaside Securities Inc. cesse immédiatement de traiter avec le public.

L'ordonnance a pris effet le 24 février 2012. On peut consulter l'ordonnance de la formation d'instruction

à <http://docs.iiroc.ca/DisplayDocument.aspx?DocumentID=A396707FBE034B30B5E0189EB702DF6B&Language=fr>.